

LA COMMISSION DES USAGERS DU CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL DE SAINT-LO

La Commission Des Usagers (CDU) a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge. Cette commission facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement **ou des représentants des usagers (RU)**, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

La CDU est à même d'indiquer les différentes voies de recours appropriées aux litiges soulevés. Elle peut être saisie par courrier ou par téléphone :

CDU
Centre Hospitalier Mémorial
715 rue Dunant
CS 65 509
50 009 SAINT-LO Cedex
Tél : 02.33.66.33.60 (secrétariat qui pourra vous
mettre en relation téléphonique avec un RU, tout
en garantissant votre anonymat, si vous le
souhaitez)

Email :
Pour être en relation directe avec le RU :
RU@ch-stlo.fr
Pour alerter la direction de l'établissement :
direction@ch-stlo.fr
 Possibilité d'envoyer le mail aux deux destinataires

Référence Code de la Santé Publique	Collège ou instance d'appartenance	TITULAIRE	SUPPLEANT
Membres obligatoires			
Art. R1112-81 (I.1°)	Représentant légal de l'établissement ou la personne qu'il désigne à cet effet	Corps des directeurs	Mr Frédéric MARIE Mme Laure SALLES
Art. R1112-81 (I.2°)	2 médiateurs et leurs suppléants	Médiateur non médical	Mme Isabelle PERES Mr le Dr Michel RAMAKERS
		Médiateur médical	Mr le Dr Damien SINEUX
Art. R1112-81 (I.3°)	2 représentants des usagers (RU) et leurs suppléants	Membres d'associations ou d'unions d'associations agréées désignés par l'ARS	Mr Claude LEHOUSSEL Mr Yves BERARD Mme Danièle FAGUAYS
Membres facultatifs			
Art. R1112-81 (II.1°)	Pdt CME ou son représentant	Commission Médicale d'Établissement	Mr le Dr Jean-Michel PETIOT
Art. R1112-81 (II.2°)	Un membre de la CSIRMT et son suppléant	Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques	Mme Agnès MAZZERI Mme Valérie SURVILLE
Art. R1112-81 (II.3°)	Un représentant du personnel et son suppléant	Comité Social d'Établissement	Mme Anne-Sophie GOEURY Mme Sylvie LOUISE
Art. R1112-81 (II.4°)	Un représentant du Conseil de Surveillance et son suppléant	Un représentant du Conseil de Surveillance choisi par et parmi les représentants des collectivités locales et les personnalités qualifiées	Mme Annick LENESLEY Mr Yves BERARD
Membres à titre consultatif			
Art. R1112-86 (2 ^{ème} alinéa)	Responsable de la politique qualité	Service qualité et gestion des risques	Mme Tess TORSELLI Mme Marie DECARITE

La direction